

Dans l'Italie méridionale, qui compte 7,000,000 d'habitants (en chiffres ronds), le nombre des filles et des garçons fréquentant l'école est de 106,163 et de 79,195 respectivement, tandis que celui des garçons et des filles qui ne la fréquentent pas est, pour les premiers, de 266,025, et, pour les secondes, de 266,110.

En Sicile et en Sardaigne où l'on compte 3 millions d'habitants, la disproportion est encore plus forte. Pour 42,410 garçons et 31,516 filles allant aux écoles, on compte 141,020 enfants du sexe masculin et 137,604 du sexe féminin qui s'en dispensent entièrement.

Il y a encore, ainsi que le fait remarquer la *Gazette d'Augsbourg*, nombre de communes où il n'existe ni maison d'école, ni instituteur.

En second lieu, il arrive parfois que, là même où les deux conditions sont réunies, le local d'une part, et le nombre ou même la qualité des instituteurs sont insuffisants pour la quantité d'enfants à instruire. Quelquefois aussi les communes sont si étendues que la grande distance empêche les enfants de suivre les cours de l'école. Enfin, le contrôle relatif à la fréquentation des écoles n'est pas facile à exercer dans les communes un peu étendues, et même, paraît-il, dans les grandes villes.—(*Journal Officiel.*)

Belgique.—Nous trouvons dans *L'Abeille*, revue pédagogique de Bruxelles, des détails intéressants sur les progrès de l'enseignement primaire en Belgique, pendant les années 1873-1874 et 1875, d'après le rapport du ministre de l'Instruction publique.

Le rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire, que M. le Ministre de l'intérieur vient de soumettre aux chambres législatives comprend les années 1873, 1874 et 1875.

Cette période peut, à juste titre, être considérée comme une des plus fécondes en résultats, depuis la mise à exécution de la loi du 23 septembre 1842. Des mesures importantes ont été prises ; des progrès sérieux ont été réalisés.

Parmi ces mesures, exposées en détail dans le cours du rapport, on peut citer :

- 1° La loi du 14 août 1873, qui a ouvert au département de l'intérieur un crédit extraordinaire de 20 millions de francs, pour la construction et l'ameublement de maisons d'école ;
- 2° La réorganisation de l'enseignement de la gymnastique, notamment dans les écoles normales ;
- 3° L'extension donnée au cadre de l'enseignement populaire ;
- 4° L'amélioration de la position des inspecteurs cantonaux civils, des membres du personnel des écoles normales et, dans une certaine mesure, du personnel enseignant des écoles primaires ;
- 5° Les modifications apportées au mode de liquidation des subsides de l'Etat, pour le service ordinaire de l'enseignement primaire, modifications qui ont eu pour effet d'assurer le paiement régulier des traitements des instituteurs ;
- 6° L'organisation des écoles normales de l'Etat à Liège et à Mons.

Quelques chiffres témoigneront suffisamment de l'importance des résultats obtenus.

Ainsi, au 31 décembre 1875, on comptait 3,918 bâtiments d'école communaux, comprenant ensemble 6,936 classes, soit, sur la situation constatée à la date correspondante de 1872, une augmentation de 217 bâtiments et de 768 classes.

On constatait, à la même époque, que :

- 1° La population des écoles primaires de toutes les catégories était de 669,192 élèves, soit une augmentation de 50,266 élèves comparativement à l'année 1872 ;
- 2° Le personnel enseignant des dites écoles comptait 10,750 membres, soit 947 de plus qu'au 31 décembre 1872 ;
- 3° Le nombre des écoles où les ouvrages manuels sont enseignés était de 2,030 ; augmentation de 206 sur la situation constatée au 31 décembre 1872.
- 4° Il existait 9,9 écoles gardiennes, comprenant une population s'élevait à 204,673 élèves.

Augmentation pour 1875 :

Ecoles gardiennes. Ecoles d'adultes.

Nombre des établissements	140	264
Population.....	19,141	4,716

Enfin, le nombre des miliciens illettrés, qui s'élevait encore à 21,70 p. c. en 1872, n'était plus, en 1875, que de 18,87 p. c. Diminution, environ p. c.

Les résultats signalés ci-dessus n'ont pas été acquis sans de grands sacrifices.

En effet, la dotation du service de l'enseignement primaire qui, pour l'exercice 1872, était de..... fr. 16,370,588,80 s'est élevée, pour 1875, à..... 24,806,428, " "

L'augmentation a donc été, en 1875, de 8,435,428,20

Dans cette augmentation, l'Etat est intervenu, à lui seul, pour la somme de 3,962,901 fr. 80 c., soit 47 p. c.

En 1872, le nombre des enfants fréquentant les écoles était de 618,937. Au 31 décembre 1875, il s'est élevé à 669,192, soit 50,255 de plus. De ce nombre 43,243 élèves appartiennent aux établissements soumis à l'inspection et 7,012 aux établissements libres.

La population officielle de la Belgique étant, à cette dernière époque, de 5,403,006 habitants, le rapport entre le nombre des élèves fréquentant les écoles primaires et la population du royaume était de 12 à 13 p. c.

Le nombre des enfants en âge d'école (7 à 14 ans), calculé d'après le chiffre de la population, représente un total de 810,450 ; celui des enfants qui fréquentent les écoles étant de 669,492, il en résulte une différence de 141,258.

On aurait tort d'en conclure que ces 141,258 enfants sont privés de toute instruction.

En effet, sans compter ceux qui ont quitté l'école après leur première communion—et le nombre en est assez considérable—97,256 élèves, âgés d'au moins 15 ans, suivent les cours des écoles d'adultes ; un assez grand nombre d'enfants fréquentaient les ateliers d'apprentissage ; 3,705 enfants également âgés de moins de 15 ans reçoivent l'instruction dans les écoles ressortissant au département de la justice, et 11,900 élèves âgés de moins de 14 ans étaient admis, à la date du 31 décembre 1873, dans les établissements d'instruction moyenne.

Il y a eu lieu de tenir compte, en outre, des élèves de moins de 14 ans qui fréquentent les écoles professionnelles ou industrielles, ainsi que les écoles d'enfants de troupe, etc., et de ceux qui font des études libres chez leurs parents. On est donc en droit d'affirmer qu'en Belgique presque tous les enfants reçoivent l'instruction primaire.

Le chiffre de la population des écoles primaires, au 31 décembre 1875, dépassait de la population des mêmes établissements au 30 juin de la même année. Cette différence s'explique par ce fait qu'un grand nombre de parents retirent leurs enfants de l'école pendant l'été, pour les occuper principalement aux travaux des champs.

Le nombre d'écoles d'adultes s'élevait au 31 décembre 1875 à 2,615, dont 1,623 communales et 1,122 privées soumises à l'inspection. Elles étaient fréquentées par 74,667 élèves dont 51,776 garçons et 22,891 filles. On comptait également, en 1875, 880 écoles privées non soumises à l'inspection, comprenant une population de 150,006 élèves, dont 54,716 garçons et 56,490 filles.

Ces chiffres présentent, comparativement à 1872, une augmentation de 169 écoles communales, et de 338 pour les écoles adoptées. Par contre il a diminué de 5,721 pour les écoles privées.

Japon.—Au Japon, le département de l'enseignement public vient de publier la statistique scolaire pour l'exercice 1874. Ce document peut servir à constater l'essor que l'enseignement primaire a pris en ce pays pendant ces derniers temps.

En 1873, le nombre des écoles élémentaires était de 7,998 ; en 1874, il a été de 18,712, soit une augmentation de 10,714. Il ne s'agit ici que des écoles publiques ; les écoles privées avaient, au contraire, diminué en nombre : de 2,356 en 1873, leur chiffre était tombé à 2,224.

En 1873, le nombre des enfants fréquentant les écoles était de 1,327,952 ; en 1874, il s'est élevé à 1,725,107. Dans ce dernier chiffre, les garçons figurent pour 1,303,200 ; les filles pour 421,807.

En 1873 on ne comptait dans les écoles que 1,009,616 garçons et 318,336 filles.

On prévoyait, paraît-il, que pour l'année 1875 il y aura eu au Japon 30,000 écoles primaires fréquentées par 2 millions d'enfants.

Chemins de fer.—*Les nouveaux freins.*—Autrefois, il fallait plusieurs dizaines de secondes pour arrêter un train. Un express filait encore de 300 à 1,000 mètres avant d'avoir épuisé